

*Les subsides*

Monsieur le Président, il importe de savoir que ces projets correspondent aux vœux et aux besoins que le secteur privé nous a exprimés lors des consultations antérieures à la présentation du budget. A maintes et maintes reprises, les porte-parole du salariat, des banques, du patronat et du commerce de détail dans toutes les régions du Canada nous ont répété que si nous tenions vraiment à favoriser la création d'emplois, nous devons réaliser des projets de travaux publics qui conservent leur utilité. Nous devons ni plus ni moins accroître la richesse et les réserves du Canada. D'où l'importance de savoir que les projets spéciaux de relance, qui constituent le premier volet de ce programme, sont dus non pas uniquement au gouvernement, mais aussi à des Canadiens de tous les secteurs et de toutes les régions qui collaborent dans le cadre de travaux publics à la reconstruction de notre économie. Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là. Comme je l'ai déjà dit, le secteur privé reçoit lui aussi des stimulants, que ce soit sous forme de subventions visant à favoriser les exportations, ou de concessions fiscales. Il pourra ainsi mieux se développer.

D'un océan à l'autre, nous avons entendu des hommes d'affaires déclarer, aussi bien au niveau national et régional que local, que nous étions engagés dans la bonne voie. Nous avons choisi des moyens d'atteindre toutes les entreprises, des plus grandes aux plus petites, que ce soit par des concessions fiscales de nature à favoriser leur expansion, ou encore par des remboursements de nature à aider certaines entreprises à régler leurs dettes, à émettre du capital-actions et à accroître leurs liquidités. De tels encouragements sont essentiels, et les hommes d'affaires ont reconnu que nous avons eu raison de les inclure dans le budget.

Aux petites entreprises, au logement, au bâtiment, à l'ameublement, aux mines, à l'outillage et aux machines lourdes qui servent à la construction, nous avons offert un stimulant supplémentaire. Non seulement nous accordons à tous ces secteurs des concessions fiscales, mais nous leur offrons des stimulants en sus de tous les autres. Si nous agissons ainsi, c'est vraiment pour les encourager à rappeler leurs travailleurs.

La petite entreprise et l'ameublement ont été particulièrement touchés par la récession. Ces secteurs vont donc pouvoir réembaucher les travailleurs rapidement. Nous avons estimé que la meilleure façon dont nous pourrions créer des emplois, c'était de stimuler des secteurs comme celui de la petite entreprise, qui peuvent créer de nombreux emplois, s'adapter très rapidement aux changements, et contribuer à la relance de notre économie. Par conséquent, ces stimulants visent bel et bien à créer des emplois.

Le troisième domaine dont je voudrais vous entretenir, monsieur le Président, est celui de l'aide à la création directe d'emplois. Voilà une mesure dont je suis particulièrement fier. Nous avons lancé un programme extrêmement dynamique de création d'emplois à court terme à l'intention de ceux qui en ont le plus grand besoin. Par exemple, nous avons injecté 100 autres millions de dollars dans ce programme pour permettre aux collectivités de se prévaloir de l'article 38 du règlement spécial. Les chômeurs dont les prestations viendront à terme sous peu, les personnes qui ont bénéficié de ce genre d'aide, peuvent compter sur une aide supplémentaire qui leur sera

fournie par le programme RELAIS, notamment sous forme d'emplois, de projets qui seront exécutés dans les collectivités, les organismes privés, les coopératives et les entreprises, d'emplois et des projets qui, non seulement fourniront du travail à ceux qui n'en ont pas, mais auront des retombées à la fois durables et permanentes, une fois ces projets achevés. Aux crédits réservés au programme RELAIS, nous avons ajouté des fonds supplémentaires de 260 millions de dollars qui serviront à stimuler ce projet d'importance cruciale.

La discussion d'aujourd'hui a porté principalement sur les jeunes, monsieur le Président. Dans son budget, le ministre a accordé aux jeunes, pour qu'ils trouvent du travail, une aide directe et supplémentaire de 280 millions de dollars. Bien entendu, ces mesures sont destinées à tirer d'affaire les Canadiens en période de crise, à leur servir de filet de sécurité au moment où ils sont le plus vulnérables. Nous destinons cette aide à des groupes cibles, aux plus nécessiteux et ce, dans le but de leur permettre de passer au travers de ces temps difficiles.

Cette intervention directe, ces mesures ponctuelles, font suite à nos anciens programmes grâce auxquels nous avons peu à peu dressé ces filets de sécurité. Ces programmes ont à maintes et maintes reprises dépanné des collectivités plongées dans le marasme et leur ont donné un solide coup de main au moment où elles en avaient le plus besoin. Ces programmes ont secouru les familles qui comptaient des chômeurs et leur ont redonné espoir et réconfort en leur montrant que le pays entier reste disposé à leur venir en aide aux moments les plus pénibles.

Dans ma localité de Mississauga, je suis très fier des projets que cette aide directe a permis de lancer. Nous avons en effet organisé des projets du même genre que connaissent tous les députés. Les gens de Mississauga ne sont pas différents du reste de leurs compatriotes. Les projets que nous avons mis sur pied sont typiques de ceux qu'on met sur pied dans les collectivités et les circonscriptions d'un bout à l'autre du pays.

Parmi les projets d'emplois d'été pour étudiants dont j'ai recommandé l'approbation, il y a plusieurs projets de garderie, un ou deux projets d'aide aux handicapés, un projet lié au service communautaire d'habitation à but non lucratif et un ou deux autres projets de logements coopératifs. Plusieurs concernaient des services communautaires et un autre des soins infirmiers. Ces projets apportent à ma ville des bienfaits permanents et précieux. Je suis fier des efforts que nous avons faits pour améliorer la qualité de vie à Mississauga grâce à ces projets de main-d'œuvre destinés aux étudiants.

Les parcs, les bibliothèques et les petites entreprises de ma ville vont également bénéficier du programme RELAIS. Des millions de dollars sont allés dans l'agglomération torontoise, et une grande partie a servi à financer des programmes utiles à Mississauga et à donner un emploi aux démunis en attendant que l'économie reprenne. Que peut-on demander de mieux? Quel meilleur exemple peut-on trouver, monsieur le Président, que les 11 millions que dépensent, à Toronto, l'Église catholique, le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral, qui tous trois travaillent de concert à rendre notre ville et notre région plus vivables pour les chômeurs?